

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mars 2022

DCM N° 22-03-31-1

Objet : Haut-Lieu de l'Ecologie Urbaine : subventions à des associations au titre de l'année 2022.

Rapporteur: M. VICK

Le projet de Haut-Lieu de l'Ecologie Urbaine a notamment pour objectif de créer un écosystème d'acteurs autour des enjeux de la transition écologique.

Les objectifs de la démarche initiée autour de ce projet depuis 1 an s'inscrivent autour de 7 axes, en sus de l'élargissement de l'ouverture patrimoniale et mémorielle du site :

- 1) Faire des Récollets le site de référence de l'écologie à Metz et au-delà (lieu totem) ouvert à tous les publics ;
- 2) Créer un point de rencontre et d'information pour les citoyens ;
- 3) Renforcer les échanges et les collaborations avec le monde universitaire ;
- 4) Améliorer les conditions d'accueil des acteurs institutionnels et les spécialistes des enjeux des transitions ;
- 5) Créer un véritable creuset de réflexions et d'actions autour de nouvelles pratiques environnementales axées sur l'innovation ;
- 6) Créer les passerelles entre les projets des acteurs publics et privés et ce en associant les citoyens pour une meilleure compréhension des enjeux des actions engagées par les différents acteurs ;
- 7) Réinterroger le concept d'écologie urbaine afin de créer de nouvelles disciplines et de nouveaux champs d'expérimentation.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est impératif de fédérer sur le site les acteurs publics et privés sur des thèmes partagés et des actions communes.

L'arrivée en septembre 2021 sur site des services de la Transition Ecologique de la Métropole a marqué un signal fort de l'accélération du renforcement de cet écosystème et de son élargissement à un périmètre plus large de réflexion et d'interactions.

L'année 2022 sera marquée, quant à elle, à la fois :

- 1) par un travail collaboratif sur un thème fédérateur (l'éducation au développement durable et la diffusion des savoirs et connaissances sur les thèmes de l'écologie urbaine) ;
- 2) par des actions de communication et de programmation ainsi que d'animations mieux structurées entre acteurs afin de faire mieux connaître et faire rayonner le Haut-Lieu de l'Écologie Urbaine, l'ouvrir au plus grand nombre et amplifier la portée des actions portées et initiées par les acteurs présents sur site.

Pour l'année 2022, il est ainsi proposé de soutenir cinq associations majeures, présentes sur le site des Récollets, qui contribueront par leurs actions au développement et au rayonnement des Récollets comme Haut-Lieu de l'Écologie Urbaine ; à savoir :

L'Institut Européen d'Ecologie (IEE) propose un programme d'animation varié sur le thème de l'écologie et de l'Europe avec un axe renforcé sur 2022 autour de l'éducation et des échanges avec des partenaires européens :

- La mise en place d'un projet de formation et de sensibilisation en écologie générale destiné au plus nombre à travers 1 formation en ligne gratuite et libre d'accès (notion d'université ouverte) ;
- La mise en place d'une collaboration avec le monde universitaire et scolaire afin de permettre à des jeunes et des étudiants (nationaux et internationaux) de participer à des réflexions autour du monde de demain et des solutions concrètes pouvant être apportées aux enjeux de dégradation de l'environnement ;
- La mise en place d'une conférence intitulée « Défense et écologie » à la Maison Robert Schuman ;
- L'organisation de la 5^{ème} édition de CINEMAPLANETE, festival international dédié à la transition écologique ;
- La réinstallation au sein des Récollets de l'Aquablier utilisé lors des 50 ans de l'IEE, et destiné à accompagner le compte-à-rebours de l'Agenda 2030 du développement durable et préparation d'un aquablier transportable sur des sites extérieurs à Metz ;
- La seconde édition du prix du livre de l'écologie.

Il est précisé que le développement des actions à destination des jeunes européens sera réalisé en lien étroit avec le Club pour l'UNESCO Jean LAURAIN.

La **Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE)**, dont l'objet consiste à promouvoir l'ethnopharmacologie et l'ethnobotanique et à œuvrer pour le développement durable par l'utilisation raisonnée des ressources naturelles et le développement des actions de formations et d'éducation du plus grand nombre.

En 2022, la SFE proposera :

- Une semaine de formation « Plantes médicinales et médecines du 21^{ème} siècle » ;
- L'organisation d'une nouvelle formation en « Ethnocosmétique » (sourcing, éthique et réglementation liée à la cosmétique) ;
- La parution du numéro 67 en juin 2022 de la revue Ethnopharmacologia,
- Un développement et une diversification de l'offre de visites guidées, des ateliers et des jeux, particulièrement à destination des plus jeunes ;
- Le développement de nouvelles visites guidées en lien avec l'apothicarium et le développement d'un jardin des aromatiques ;

- La continuité d'une réflexion autour d'un nouveau concept à développer : la santé durable, prolongement naturel du développement durable qui tient compte de la bonne santé de tous tant physique que mentale.

L'association Lorraine Nature Environnement (LNE) qui va mobiliser les compétences associatives présentes sur le territoire pour mener des actions d'information et de sensibilisation dans le domaine de la protection de l'environnement.

En 2022, l'Association Lorraine Nature Environnement :

- Organisera des conférences-thématiques sur la thématique « protection de l'environnement et transition écologique » et plus particulièrement sur la biodiversité et le bien-être animal,
- Contribuera à l'organisation de la Fête de l'Ecologie aux Récollets ;
- Participera aux actions en matière de lutte contre les pollutions lumineuses en centre-ville ;
- Développera la mise en place d'une Université Populaire pour l'Environnement en Grand Est (UPEGE) destinée aux seuls membres d'associations afin de renforcer leur efficacité en matière de gestion, management et portage de projets.

L'association CPN les Coquelicots qui va poursuivre en 2022 le développement de l'Espace Educatif Eau & Ecotourisme (4 E) situé aux Récollets en développant des outils en pédagogie active. 25 classes « Eau » choisiront l'un des dispositifs proposés par l'association et passeront une demi-journée au 4E, une demi-journée sur le terrain au fil des flots.

Seront organisés à compter de mars et ce chaque semaine, des ateliers sur l'eau, des balades, et des veillées, des inventaires de la biodiversité. Les écoles messines, les centres de loisirs, les structures d'éducation spécialisée, les familles, les seniors, sont accueillis dans cet espace.

L'association les Petits Débrouillards qui va mener des actions auprès d'écoles messines sur la thématique de l'énergie et du réchauffement climatique par de la pédagogie active basée sur l'expérimentation et de la réflexion de groupe. L'association intégrera partiellement le site courant 2022 afin de développer sur les Récollets des actions de sensibilisation et de vulgarisation scientifique à destination des jeunes publics.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du 31 mai 2018 relative à l'adoption de l'Agenda 21 3^{ème} génération qui fixe comme objectif de sensibiliser au développement durable 100% des enfants d'ici la fin de leur scolarité,

VU les demandes financières, déposées avant le 1^{er} janvier 2022, et reçues au titre de l'année 2022 d'associations qui développent des actions dans le domaine de la Transition Ecologique et Solidaire,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de Metz de soutenir des associations dans le cadre du projet de Haut-Lieu de l'Ecologie Urbaine,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE VERSER** au titre de l'année 2022 une subvention de :
 - 50 000 euros à l'Institut Européen d'Ecologie (IEE) ;
 - 12 000 euros à la Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE) ;
 - 15 000 euros à Lorraine Nature Environnement (LNE) ;
 - 30 000 euros à CPN les Coquelicots ;
 - 4 450 euros aux Petits Débrouillards ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens, les avenants et tous documents ou pièces connexes relatives à ces subventions.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Service à l'origine de la DCM : Mission transition écologique et solidaire
Commissions : Commission Transition Ecologique et Cadre de Vie
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 16

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ